

Département de
SEINE-ET-MARNE
_o_o_o_
Canton de
PONTAULT-COMBAULT
_o_o_o_
Commune de
ROISSY-EN-BRIE

Direction de l'Administration Générale : AB / OG // ED

DOMAINE : Délégation de Fonctions et de signature

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE N° 76/2026

Objet : Délégation de fonctions et de signature à Monsieur Olivier BIANCHI, Adjoint au Maire.

Le Maire de la Commune de ROISSY-EN-BRIE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-17, L.2122-18 et L.2122-20,

VU le procès-verbal d'installation du conseil municipal du 20 mars 2026,

VU la délibération du conseil municipal n°08/2026 en date du 20 mars 2026, fixant à 12 le nombre des adjoints au Maire,

VU le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Monsieur Olivier BIANCHI en qualité d'adjoint au Maire, en date du 20 mars 2026,

CONSIDERANT que pour la bonne marche des services municipaux, et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et la signature de certains actes et documents soient assurés par les adjoints au Maire,

CONSIDERANT la nécessité d'accorder délégation de fonctions et de signature à Monsieur Olivier BIANCHI, adjoint au Maire,

ARRÊTE

Article 1 : Le Maire consent, sous sa surveillance et sa responsabilité, à Monsieur Olivier BIANCHI Adjoint au Maire, délégation de fonctions, compétences et attributions dans le domaine :

- Des Équipements sportifs,
- Du Développement du sport et du Tissu associatif sportif

Article 2 : En matière de **développement du sport et du Tissu associatif sportif**, Monsieur Olivier BIANCHI est délégué pour signer tous courriers, documents, conventions et notamment :

- Les conventions de mise à disposition des créneaux sur les installations sportives,
- Les courriers à destination des associations,
- Les courriers à destination des usagers du service des sports,
- Les attestations diverses liées à son domaine
- Les courriers aux adhérents, les conventions de mise à disposition des installations sportives, les demandes de subventions

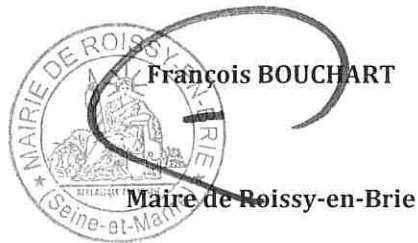
Article 3 : En matière **d'équipements sportifs**, Monsieur Olivier BIANCHI est habilité à signer tous courriers et documents en lien avec le domaine de compétence délégué et à représenter la Commune auprès des partenaires des projets conduits par la Ville dans son domaine de compétence.

Article 4 : Le présent arrêté prend effet à compter de sa notification à l'intéressé, de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication. Il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée au Préfet de Seine-et-Marne.

Fait à Roissy-en-Brie, le 20 mars 2026

Spécimen de signature :
Monsieur Oliver BIANCHI



RETOURNER UN EXEMPLAIRE SIGNE A LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
Je soussigné Oliver BIANCHI, atteste avoir reçu le présent acte

LE : SIGNATURE :
